



REGIE MUNICIPALE DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT

Demande d'abonnement



Vous êtes propriétaire ou locataire d'un site desservi par un compteur d'eau de la Ville, votre situation change suite à une vente, déménagement, mutation professionnelle, succession :

Vous devez avertir le service des Eaux afin de mettre à jour le contrat

Pour cela, vous êtes prié(e) de renvoyer le contrat d'abonnement daté et signé, accompagné des justificatifs nécessaires et/ou obligatoires pour la mise à jour du dossier **dans un délai de 15 jours à compter de la date mentionnée sur le contrat faute de quoi vous vous exposez à une coupure d'eau.**

Référence du contrat

Je soussigné

Monsieur Madame Société

Nom

Prénom

Société

Tél. N° de siret ou siren

Courriel :@.....

Agissant en qualité de :

- propriétaire : SCI particulier Société
- Syndic bénévole gérant d'une copropriété
- Agence gestionnaire d'une copropriété (ou SDC)
- Locataire (dans ce cas merci de renseigner la partie ci-dessous)

Mise en place d'un prélèvement automatique oui non

Les coordonnées du propriétaire

Nom

Prénom

Société

N° voie Type de voie (rue, route, allée, impasse...)

Nom de la voie

Code postal Commune

Tél. Courriel

Demande d'ouverture d'un abonnement à l'adresse suivante

N° voie Type de voie (rue, route, allée, impasse...)

Nom de la voie

Code postal Commune

Les factures sont à envoyer (cocher la mention utile) à l'adresse ci-dessus à l'adresse ci-dessous

N° voie Type de voie (rue, route, allée, impasse...)

Nom de la voie

Code postal Commune

Informations relatives au compteur d'eau

N° du compteur d'eau index relevé m³

Date de la relève (jour de la signature des actes ou état des lieux entrant)

Chiffres noirs sur fond blanc
ou blancs sur fond noir
Ne pas tenir compte de la partie rouge

Usage de l'eau

Domestique / Chantier / Incendie / Arrosage

(rayer la mention inutile)

Fait à Le

Signature

Liste des pièces à joindre au dos

Pièces justificatives obligatoires à fournir selon le cas :

- Une vente RIB
Copie de la carte d'identité
Copie de l'attestation de propriété (murs si commerce)
Extrait K-bis (si le propriétaire est une société)
Statuts (si le propriétaire est une association)
- Une succession RIB
Copie de la carte d'identité
Copie de l'acte de décès
Copie de l'acte de succession/attestation de propriété
- Une location, précisez : Appartement Local (commerce) Bureau Maison
RIB
Copie de la pièce d'identité (du gérant si commerce ou bureau)
Copie du bail de location des murs
Autorisation écrite du propriétaire pour que l'abonnement soit à votre nom
Copie du bail commercial
Statuts (si association)
Extrait K-bis (société, commerce)
- Syndic bénévole ou agence gestionnaire d'une copropriété (ou SDC) :
RIB
Copie de la pièce d'identité
Mandat de gestion ou copie de l'assemblée générale

Pour toute information

Régie Municipale de l'Eau et de l'Assainissement
3 rue Loubet 13100 Aix en Provence

Horaires : du lundi au vendredi :
8h - 12h15 / 13h30 - 16h30

Tél. 04.42.91.98.33. / Fax. 04.42.91.88.78.
Courriel : accueil-regiedeseaux@mairie-aixenprovence.fr